

## Stages courts

# Taille et entretien des vignes – Initiation et Perfectionnement pour les salarié(e)s viticoles ou saisonnier(e)s

Automne 2024

**Objectifs de la formation :**

Savoir tailler la vigne selon la conduite du vignoble adoptée et l'appellation.  
Améliorer la taille pour respecter les flux de sève et limiter les maladies du bois.  
Perfectionner sa technique de la taille Guyot, Poussard, en cordon Royat et en Lyre.

**Public ciblé :** Salarié(e) en CDD ou en CDI**Prérequis :** Aucun.**Modalités d'inscription :**

- Accessible à toute entreprise adhérente à OCAPIAT de moins de 50 salariés et à jour de ses cotisations de formation professionnelle continue.
- Inscription obligatoire 7 jours avant la date de début de la formation sur le site internet OCAPIAT.  
Cliquez sur : <https://offredeformation.ocapiat.fr/> / rechercher la formation « **Travaux en vert** ».
- Pour pouvoir vous inscrire, il faudra au préalable avoir créé votre compte en cliquant sur le lien suivant : <https://www.ocapiat.fr/demande-enregistrement-entreprise/>

**Modalités d'adaptation du parcours :**

A la demande, la référente handicap étudie chaque situation pour adapter le parcours de l'apprenant.



**Modalités pédagogiques :** En présentiel, à travers des cours théoriques en salle, des mises en situation sur une exploitation viticole (travaux pratiques manuels et mécanisés dans les vignes et au chai).  
La formation est assurée par des formateurs professionnels du secteur viticole.

**Frais pédagogiques :** L'ensemble des frais pédagogiques est pris en charge par OCAPIAT pour les entreprises de moins de 50 salariés et réglé directement au Centre de formation.

**Financements :** OCAPIAT.**Rémunération :** Prise en charge par l'employeur**Contenus de la formation :**

- Connaissances des principales maladies du bois.
- Les principes de taille.
- Les différents types de taille adaptés au vignoble et à l'appellation : Guyot, ½ baguette, courson, mécanique.
- Prévention des risques professionnels.
- La taille pour pérenniser la vigne et prévenir les maladies du bois


**Tarifs :**

- 18 €/h par stagiaire (hors appel d'offres et marchés).
- Réduction de 35% pour les individuels ne bénéficiant pas d'aides de financement.

**Dispositif d'évaluation :** Une épreuve de situation professionnelle (pratique) permet d'évaluer l'exécution conforme et la rapidité du geste technique.

**Mode de validation :** Non certifiant.**Voie de formation :** Formation professionnelle continue.**Dates, durée et horaires :**

- ✓ **Dates :**  
*Initiation : du 02 au 06 décembre 2024 à Amboise.*  
*Perfectionnement : du 09 au 13 décembre 2024.*  
*(1 session dans le 37 et 1 session dans le 41)*
- ✓ **De 35 à 70 heures – de 5 à 10 jours**
- ✓ **Horaires : 08h30-12h30 / 13h30-16h30**

	Taux de satisfaction 2023
Indre et Loire (37)	85,36%
Loir et Cher (41)	98,96%

**Contact :** Coordinatrice Formation, **Karine ROUMANEIX**

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole d'Amboise - Chambray-Lès-Tours  
Lycée Professionnel Agricole d'Amboise – CFPPA d'Amboise  
46 avenue Emile Gounin - BP 239 - 37402 Amboise Cedex Tél. : 02 47 23 35 61 (ligne directe) - Fax : 02 47 23 35 68  
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 2437P001537 - Préfecture de région du Centre Val de Loire  
Courriel : [cfppa.amboise@educagri.fr](mailto:cfppa.amboise@educagri.fr) / Site : <https://educavert.fr>